

## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE HYGEA du 21 décembre 2023

### **CONVOCATION DES ASSOCIÉS**

L'Assemblée Générale ordinaire se tiendra le **jeudi 21 décembre 2023 à 18h00 dans les locaux de l'intercommunale - Rue du Champ de Ghislage, 1 à 7021 Havré.**

### **L'Assemblée Générale ordinaire (ouverte au public) aura à son ordre du jour :**

1. Présentation et approbation du rapport d'évaluation 2023 du Plan stratégique 2023/2025

Conformément au Code de la démocratie locale et de la décentralisation, art. 1523-13, la séance de l'Assemblée Générale est ouverte à toutes les personnes domiciliées sur le territoire d'une des communes, Province ou CPAS associés.

**CONSEIL D'ADMINISTRATION OUVERT AU PUBLIC**  
**21 décembre 2023**

**Conformément au Code de la démocratie locale et de la décentralisation (CDLD), un Conseil d'Administration ouvert au public se tiendra vers 18h30 et aura à son ordre du jour :**

1. Présentation du rapport d'évaluation 2023 du Plan stratégique 2023/2025.